



Olaxim Bio 6

Agent de démoulage et de décoffrage Pur végétal

L'**Olaxim Bio 6** est un agent de démoulage et de décoffrage du béton à action physique et chimique. Il a été formulé afin d'éviter la formation de résidus collants sur le moule ou décoffrage lors de son utilisation. De plus, sa composition, qui rentre dans la classification du SYNAD comme pur végétal, lui garantit une excellente biodégradabilité.

CARACTERISTIQUES

- couleur : jaune
- Masse volumique à 15°C : 0,899 kg/dm³
- Viscosité à 20°C : 28,0 mm².s-1
- Point éclair : 200°C
- Concentration huile ou solvant végétal : > 95%
- Biodégradabilité ultime à 28 jours ≥ 60 % selon EN ISO 9408
- Solubilité dans l'eau : insoluble

L'**Olaxim Bio 6** est agréée eau potable.

MODE D'EMPLOI

L'**Olaxim Bio 6** est recommandé pour être utilisé sur des moules ou coffrages en aluminium, en acier, en bois et en plastique.

Classification SYNAD des Agents de Démoulage		
UTILISATEUR	Sécurité feu	☹☹
	Hygiène	☹☹☹☹
ENVIRONNEMENT	COV	☹☹☹☹
	Biodégradabilité	☹☹☹☹
☹ Critère favorable		☹ Critère défavorable

MODE D'EMPLOI

Pour obtenir de bons résultats avec l'**Olaxim Bio 6**, il faut appliquer le produit en très fine couche sur le moule, en évitant les coulures !

L'excès de produit doit être enlevé.

L'**Olaxim Bio 6** doit être appliqué sur la surface du moule ou coffrage juste avant son remplissage.

L'**Olaxim Bio 6** bénéficie d'un certificat du LHRSP (service alimentaire des matériaux) lui permettant d'être utilisé dans les bétons entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

DOSAGE

Son pouvoir couvrant se situe entre 10 et 20 g/m², en fonction de la porosité particulière du moule qui est utilisé.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

L'utilisation en trop grande quantité aboutirait à l'apparition de bulles d'air, de poussières et à des changements de couleur du béton. Un phénomène de farinage pourrait également apparaître, entraînant un accrochage du béton sur la peau coffrante.

Les agents de démoulage peuvent être inefficaces après un temps d'attente de plusieurs jours, le bétonnage se ferait alors sur un support non protégé.

SECURITE

- Il est conseillé d'utiliser des lunettes et des gants lors de la manipulation du produit.
- Dans tous les cas, se reporter à la fiche de sécurité de ce produit.
- Il est conseillé lors de la pulvérisation du produit de porter également une protection respiratoire (masque).

CONDITIONNEMENT

- Vrac
- Container de 1000 litres.
- Fûts de 200 litres.
- Tonnelets de 30 litres.

STOCKAGE-CONSERVATION

- Date de péremption : 2 ans à compter de sa date de fabrication.

Retrouvez la fiche technique et la fiche de données de sécurité de ce produit sur notre site Internet : <http://www.axim.fr>